

Règlement du concours

« Construis ta cabane imaginaire »

A l'occasion de la 9ème Semaine du Jeu, du 22 au 26 mai 2018,
thème de la Semaine « Mondes rêvés ».

Article 1 : Organisateur et lieu

La mairie de Frontenay-Rohan-Rohan et la médiathèque de la Tour du Prince, organisent un concours « Construis ta cabane imaginaire ».

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à tous, frontenaysiens ou non, grands comme petits, particuliers, associations ou scolaires. La participation est gratuite.

Article 3 : Déroulement

Le principe du concours est de réaliser la maquette d'une cabane. Les maquettes doivent être déposées à la médiathèque de Frontenay-Rohan-Rohan, **au plus tard le vendredi 18 mai jusqu'à 18h**, au delà de cette date elles seront considérées comme hors-concours.

Article 4 : Les critères

- La maquette devra être d'1 mètre d'envergure maximum
- La couleur et l'originalité seront appréciées,
- Donner la possibilité de voir l'intérieur d'au moins une pièce
- Présence d'un objet insolite placé dans/sur la maquette

Article 5 : Le jury

Le jury est composé : d'un/e élu/e, d'un/e représentant/e associatif, d'un/e représentant/e de la CAN, d'un/e commerçant/e et d'un/e artisan/e. Les membres du jury sont souverains, leur décision est sans appel.

Article 6 : Les catégories

Le jury distinguera plusieurs prix déterminés par les organisateurs :

Catégorie **enfant moins de 8 ans**

Catégorie **adulte**

Catégorie **famille**

Catégorie **enfant de 9 à 16 ans**

Catégorie **groupes** (écoles, centres...)

Article 7 : La remise des prix

La remise des prix se déroulera à l'occasion de la « Semaine du jeu », le **vendredi 25 mai 2018** à 18h30 à l'espace culturel de la Tour du Prince.

2 prix supplémentaires récompenseront les participants avec le *Prix coup de cœur du public* et le *Prix coup de cœur du jury*.

Article 8 : Propriété, valorisation et droits d'image

Les maquettes seront exposées à l'espace culturel de La Tour du Prince du 22 au 26 mai. Passé un délai de 15 jours après la clôture de la « Semaine du jeu », les œuvres non récupérées seront considérées comme propriété de l'équipe organisatrice qui se réserve le droit de les recycler.

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée à l'organisateur de photographier ou de filmer les objets, d'utiliser ces images gratuitement et selon sa volonté.

Article 9 : Exclusion

Sont exclus du concours les projets non conformes au présent règlement et portant de signes religieux ou injurieux.

Article 10 :

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

.....
BULLETIN D'INSCRIPTION (à déposer en même temps que l'œuvre)

CATÉGORIE :

NOM(S) ET PRÉNOM(S) DES MEMBRES PARTICIPANTS :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Signature :



Règlement du concours

« Construis ta cabane imaginaire »

A l'occasion de la 9ème Semaine du Jeu, du 22 au 26 mai 2018,
thème de la Semaine « Mondes rêvés ».

Article 1 : Organisateur et lieu

La mairie de Frontenay-Rohan-Rohan et la médiathèque de la Tour du Prince, organisent un concours « Construis ta cabane imaginaire ».

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à tous, frontenaysiens ou non, grands comme petits, particuliers, associations ou scolaires. La participation est gratuite.

Article 3 : Déroulement

Le principe du concours est de réaliser la maquette d'une cabane. Les maquettes doivent être déposées à la médiathèque de Frontenay-Rohan-Rohan, **au plus tard le vendredi 18 mai jusqu'à 18h**, au delà de cette date elles seront considérées comme hors-concours.

Article 4 : Les critères

- La maquette devra être d'1 mètre d'envergure maximum
- La couleur et l'originalité seront appréciées,
- Donner la possibilité de voir l'intérieur d'au moins une pièce
- Présence d'un objet insolite placé dans/sur la maquette

Article 5 : Le jury

Le jury est composé : d'un/e élu/e, d'un/e représentant/e associatif, d'un/e représentant/e de la CAN, d'un/e commerçant/e et d'un/e artisan/e. Les membres du jury sont souverains, leur décision est sans appel.

Article 6 : Les catégories

Le jury distinguera plusieurs prix déterminés par les organisateurs :

Catégorie **enfant moins de 8 ans**

Catégorie **adulte**

Catégorie **famille**

Catégorie **enfant de 9 à 16 ans**

Catégorie **groupes** (écoles, centres...)

Article 7 : La remise des prix

La remise des prix se déroulera à l'occasion de la « Semaine du jeu », le **vendredi 25 mai 2018** à 18h30 à l'espace culturel de la Tour du Prince.

2 prix supplémentaires récompenseront les participants avec le *Prix coup de cœur du public* et le *Prix coup de cœur du jury*.

Article 8 : Propriété, valorisation et droits d'image

Les maquettes seront exposées à l'espace culturel de La Tour du Prince du 22 au 26 mai. Passé un délai de 15 jours après la clôture de la « Semaine du jeu », les œuvres non récupérées seront considérées comme propriété de l'équipe organisatrice qui se réserve le droit de les recycler.

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée à l'organisateur de photographier ou de filmer les objets, d'utiliser ces images gratuitement et selon sa volonté.

Article 9 : Exclusion

Sont exclus du concours les projets non conformes au présent règlement et portant de signes religieux ou injurieux.

Article 10 :

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

.....
BULLETIN D'INSCRIPTION (à déposer en même temps que l'œuvre)

CATÉGORIE :

NOM(S) ET PRÉNOM(S) DES MEMBRES PARTICIPANTS :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Signature :

